

34. PLOUBAZLANEC

La commune de Ploubazlanec s'est développée autour du bourg, des villages de Lannevez, de Perros Hamon, de l'Arcouest et de Loguivy de la mer. Le transfert des équipements publics rue Théodore Botrel contribue à conforter la centralité. La commune souhaite poursuivre le réaménagement du centre-bourg avec le développement de services, le maintien de l'offre commerciale existante et la création d'un jardin public reliant les équipements aux futurs quartiers d'habitat.

La topographie de la commune et l'implantation du centre-bourg sur le niveau haut du plateau offrent de nombreuses vues remarquables sur la façade maritime et le grand paysage dont le caractère naturel, non bâti, est à préserver. Cette richesse paysagère est mise en valeur par les nombreux sentiers de randonnée et des liaisons douces qui traversent le bourg. La commune souhaite s'appuyer sur cet atout afin de sécuriser les flux de déplacement et promouvoir deux itinéraires cyclables reliant le centre bourg à Loguivy et l'embarcadère de l'Arcouest.

La présence de nombreuses serres au sein de ces espaces constitue également une caractéristique du paysage de plateau. Le développement de nouveaux sites de production doit privilégier une implantation tenant compte des vues à préserver et doit faire l'objet d'une intégration paysagère de qualité tant en termes d'implantation dans le site que de traitement des abords, choix des matériaux.



